



LES RENDEZ-VOUS DE L'INSTITUT

Dialogue pratique sur la Justice restaurative en matière pénale

Regards croisés franco-belge

Géraldine BODART,

Directrice du Centre GACEP,
Charleroi, Belgique

Anne-Sophie DELFOSSÉ,

criminologue au parquet Famille
Jeunesse, Ministère public
Charleroi, Région wallonne,
Belgique

Delphine GRIVEAUD,

Enseignante et chercheuse en
sciences sociales, Université
Paris Nanterre, UCLouvain,
Lauréate du Prix de thèse Jean
Carbonnier (IERDJ), France

Sandrine LEFRANC,

Directrice de recherche
au CNRS, Centre d'études
européennes et de politique
comparée, Sciences Po Paris,
France

Catherine

VANBELLINGHEN,

Médiatrice, MEDIANTE, Centre
pour une justice restauratrice,
Bureau de l'arrondissement du
Brabant Wallon, Belgique

Laurence

WAETERLOOS,

Directrice au service de
probation et d'insertion du Nord,
France

Les débats seront présidés
par Françoise TULKENS,
Présidente du Conseil
scientifique de l'IERDJ, ancienne
vice-présidente de la Cour
européenne des droits de
l'Homme et Valérie SAGANT,
Magistrate, Directrice de l'IERDJ

MERCREDI 5 JUIN 2024

9H45 à 12H45

FONDATION UNIVERSITAIRE

11, Rue d'Egmont - 1000

Bruxelles - Belgique

Inscription obligatoire
en présentiel sur notre site
www.gip-ierdj.fr

ARRÊT SUR RECHERCHE

Dialogue pratique sur la Justice restaurative en matière pénale

Regards croisés franco-belge

La justice restaurative est désormais une réalité avec des règles juridiques qui l'encadrent, des procédures qui en permettent la mise en œuvre, des institutions et des acteurs qui la pratiquent. Mais a-t-elle pour autant une existence stable et une intégration pleine et entière dans la justice ? Si "elle donne à voir les transformations continues de la justice d'Etat face aux différentes difficultés qui la traversent, interrogeant notre manière de "faire justice" aujourd'hui, elle montre notamment comment l'institution pénale est progressivement transformée par des attentes en termes d'écoute, de dialogue et d'empathie (...)"

Fort de ce constat, chercheurs, acteurs, institutions, mais aussi organisations de la société civile sont actuellement à la recherche de modèles solides et de pratiques structurées et ce dans divers pays. La Belgique semble avoir davantage d'expérience et de structures permettant son appréhension et sa mise en œuvre. La France cherche pour sa part à s'en pouvoir souhaitant passer d'une phase "d'expérimentation" à une phase de "généralisation". D'autres pays en Europe commencent seulement à se doter de principes législatifs pour la consacrer. Si des disparités et des expériences variées existent à travers l'Europe, le mouvement est lancé depuis la déclaration de Venise du Conseil de l'Europe qui prône dans chaque Etat membre "une mise en œuvre à grande échelle, de la justice restaurative, de ses principes et de ses méthodes, en tant que complément ou, le cas échéant, en tant qu'alternative aux procédures pénales, ou dans le cadre de celles-ci, visant à la désistance de la criminalité, à la réinsertion des délinquants et au rétablissement des victimes".

Il ne reste plus qu'à ...

L'Arrêt sur recherche du 5 juin prochain qui se déroulera "Hors les murs" à Bruxelles sera l'occasion de présenter un bilan du déploiement de la justice restaurative dans une perspective comparative européenne France/ Belgique. Au travers de travaux récents sur le sujet soutenus ou primés par l'IERDJ que sont le rapport de recherche collectif et pluridisciplinaire dirigé par Madame Sandrine Lefranc sur "Pratiques et effets de la Justice restaurative" (à paraître) et la récente thèse de Madame Delphine Griveaud, intitulée "La justice restaurative en France. Sociologie politique d'un "supplément d'âme" à la justice pénale" (Prix Carbonnier 2023), la rencontre permettra à des chercheurs de disciplines variées et des professionnels de secteurs et de nationalités différentes de comparer les typologies, les mesures de justice restauratives, leur implantation et leurs effets.

À partir de l'analyse faite des sources nationales, européennes et internationales et en prenant note des bonnes pratiques, l'Arrêt sur recherche du 5 juin prochain permettra, nous l'espérons, une approche critique constructive de l'état de cette "nouvelle" politique de justice et une voie de sortie de la "précarisation permanente" que l'on prête à la justice restaurative.

Biographies



Géraldine BODART, est directrice du Centre GACEP, Charleroi, Belgique

Titulaire d'un Master en Criminologie de l'Université Catholique de Louvain et auteur d'un mémoire de fin d'études sur la justice restauratrice, Géraldine BODART a débuté sa carrière professionnelle en tant qu'intervenante psychosociale et médiatrice au Centre GACEP. Depuis 2006, elle dirige ce Centre intervenant dans les cas d'infraction juvénile et mettant notamment en place des mesures de justice restaurative. Avant cela, Géraldine BODART a également travaillé en tant que médiatrice au sein de



Anne-Sophie DELFOSSE, est criminologue au parquet Famille Jeunesse, Ministère public Charleroi, Région wallonne, Belgique

Diplômée d'une Licence en psychologie en 2004 et diplômée d'un master en Criminologie en 2005, Anne-Sophie DELFOSSE a d'abord été criminologue au parquet

de Mons-Tournai et au Parquet de Charleroi section famille-jeunesse entre 2006 et 2012.

De 2013 à 2015, elle a été responsable de l'équipe SOS enfants de la Louvière en charge de la maltraitance des enfants de 0 à 18 ans. De 2015 à 2021, elle a été psychologue en Centre Psycho-médico-social (PMS) dans les écoles du brabant wallon. Depuis 2021, elle travaille de nouveau au Parquet de Charleroi en section famille-jeunesse en tant que criminologue où elle intervient en appui des magistrats de la section famille-Jeunesse du parquet de Charleroi en matière de délinquance, maltraitance et absentéisme scolaire.



Delphine GRIVEAUD, est enseignante et chercheuse en sciences sociales, Université Paris Nanterre, UCLouvain, Lauréate du Prix de thèse Jean Carbonnier (IERDJ), France

Delphine GRIVEAUD est sociologue et politiste. Elle enseigne en tant qu'A.T.E.R. à l'Université Paris Nanterre, rattachée à l'Institut des sciences sociales du politique. Ses travaux s'intéressent aux contours de la justice aujourd'hui, appréhendés par le biais de ses formes dites « alternatives ». Elle est l'auteur d'une thèse de sciences politiques et sociales intitulée « La justice restaurative en France. Sociologie politique

d'un 'supplément d'âme' à la justice pénale » soutenue en août 2022 et réalisée en cotutelle entre l'Université catholique de Louvain-la-neuve et l'Université Paris Nanterre, sous mandat d'aspirante du Fonds national pour la recherche scientifique.



Sandrine LEFRANC, est directrice de recherche au CNRS, Centre d'études européennes et de politique comparée, Sciences Po Paris, France

Sandrine LEFRANC a enseigné à l'Université Paris-Ouest et à la Sorbonne. Elle est membre des comités de rédaction de la Revue française de science politique et de Raisons politiques. Ses recherches se caractérisent par l'articulation de perspectives ailleurs dissociées, en sociologie politique, relations, théorie politique et sociologie du droit. Elle explore les politiques de mémoire et les formes de justice qui, dans un contexte ordinaire ou de sortie de guerre, entendent répondre en particulier aux attentes des victimes. Son travail est centré sur l'analyse d'objets peu étudiés en France, notamment les politiques de construction de la paix et de « justice transitionnelle », ainsi que la diffusion de techniques de résolution de conflits à l'échelle nationale et internationale.



Catherine VANBELLINGHEN, est médiatrice, MEDIANTE, Centre pour une justice restauratrice, Bureau de l'arrondissement du Brabant Wallon, Belgique

Assistante sociale de formation, Catherine VANBELLINGHEN a toujours été attirée par le domaine du droit et de la justice. En 2004, elle commence à travailler au sein d'un service d'aide aux justiciables essentiellement avec des auteurs d'infraction et leurs familles. Dès 2008, elle intègre l'équipe du service Médiate, en pleine évolution. Elle découvre la méthodologie spécifique mise en place par le service. Avec ses collègues, ils ont continué à co-construire leurs pratiques à travers des groupes de travail et des temps de réflexion en

interne. Elle a aussi continué à enrichir ses connaissances en suivant diverses formations en lien avec la médiation, ou les violences conjugales.



Laurence WAETERLOOS, est directrice au service de probation et d'insertion du Nord, France

Juriste de formation, titulaire d'un diplôme d'études approfondies en droit privé, Laurence WAETERLOOS a intégré l'administration pénitentiaire en octobre 1998 en qualité de conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation. Elle a exercé successivement ses fonctions en maison d'arrêt, centre de détention puis en milieu ouvert avant de devenir chef de service

puis directrice pénitentiaire d'insertion et de probation au sein du SPIP du Nord. Actuellement directrice au siège du SPIP du Nord, elle est en charge du déploiement des mesures de justice restaurative dans les antennes locales du SPIP. Formée en octobre 2020 à la justice restaurative et plus particulièrement à l'animation des cercles de soutien et de responsabilisation, elle les coordonne depuis juillet 2023.

Pour aller plus loin

Recherches concernées :

"Pratiques et effets de la Justice restaurative" sous la direction de Sandrine LEFRANC (à paraître)

"La justice restaurative en France : sociologie politique d'un «supplément d'âme» à la justice pénale", de Delphine Griveaud, 2022, sous la direction de Sandrine Lefranc, Valérie-Barbara Rosoux, Éric Phélippeau. Prix Carbonnier décerné par l'IERDJ en 2023

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux



gip-ierdj.fr